



Territoires recyclés, territoires vivants

Interdépendance et approvisionnement : quels choix face à l'urgence climatique pour l'arc nord-francilien ?

Synthèse
de l'atelier
international
francilien 2022

les Ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

les Ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en France et à l'international des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, de varier les échelles, d'oublier les frontières administratives, de revisiter les territoires. Ces ateliers réunissent des étudiants ou professionnels de toutes nationalités, sélectionnés avec une grande exigence, qui prennent part pendant plusieurs semaines à une réflexion en équipe au croisement de la planification et de l'architecture, en intégrant d'autres disciplines : géographie, économie, paysage, sociologie, art, ingénierie, environnement... Au fil des ans, un réseau international s'est constitué autour des deux mille personnes qui ont déjà participé à l'un de nos ateliers : professionnels, universitaires et décideurs en matière d'aménagement urbain. La valeur ajoutée de ces ateliers réside d'une part dans la production d'analyses et d'idées originales, que la pression du quotidien et les rôles institutionnels ne permettent pas toujours de faire émerger, et d'autre part dans les rencontres et échanges informels des décideurs, acteurs et professionnels de l'urbain qui jalonnent le déroulement des ateliers.

Les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine

Le Verger, rue de la Gare
95000 Cergy

Tél: +33 1 34 41 93 91
contact@ateliers.org
www.ateliers.org

ISBN 979-10-93009-22-3

La fabrique de la ville est par nature collective. Autant l'architecture ou un ouvrage d'art sont des objets qui font appel à une conception individualisée et personnelle, autant le travail sur la ville ne peut pas être attribué à une personnalité qui dominerait tous les aspects d'une fabrique urbaine : celle-ci est, par nature collective. La maîtrise d'œuvre urbaine intègre dans une logique de laboratoire les différents métiers qui interviennent sur la ville et ses interfaces. Ainsi, chaque atelier est un lieu de proposition libre, où l'émulation d'un travail collectif et bénévole permet de faire émerger des conceptions, des représentations et des projets innovants pour le devenir des espaces urbains en transition permanente.

Atelier international «Territoires recyclés, territoires vivants»

Du 5 au 23 Septembre 2022
Nord de l'Île-de-France, France

L'ÉQUIPE DE L'ATELIER

PILOTES DE L'ATELIER

Faustine Vidberg
Jean-Michel Evin

ASSISTANTES-PILOTES

Salwa Cherkaoui El Baraka
Sandra Garcia

ASSISTANTE COMMUNICATION ET MANAGEMENT

Victoire Bayle

DIRECTRICE DES PROJETS

Véronique Valenzuela

DIRECTRICE

Christine Lepoittevin

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

RÉDACTION DE LA SYNTHÈSE

Faustine Vidberg
Jean-Michel Evin

COORDINATION

Simon Brochard

MISE EN PAGE

Emmanuel Kormann

PHOTOGRAPHIES ET ILLUSTRATIONS

Les Ateliers (sauf indication
contraire)

Les Ateliers remercient tous les partenaires, membres, experts, pilotes, assistants et participants qui ont participé à la réalisation de la 40^e session de l'atelier francilien en 2022.

Partenaires de l'atelier



Partenaires structurels des Ateliers



Territoires recyclés, territoires vivants

Interdépendance et
approvisionnement :
quels choix face à
l'urgence climatique
pour l'arc nord-francilien ?

Sommaire

- 5 Avant-propos
- 7 **L'arc nord francilien,
un territoire contrasté**
- 8 Un espace d'accueil et
de développement
- 9 Un espace de transition
et des contrastes forts
- 10 Quatre entités principales
composent l'arc nord
- 11 Trois sites de propositions
retenus pour la réflexion
- 13 **Des propositions et
solutions pour des
territoires plus résilients**
- 14 L'agriculture, les sols et la logistique
comme amorce de réflexion
- 15 Partir de ce qui est déjà là
- 19 Les espaces de franges, entre
hybridation et équilibre
- 21 Territoire à la recherche d'identité(s)
- 23 La déclinaison d'outils
stratégiques à mettre en œuvre
- 25 **Mise en action**
- 27 Recommandations pour
une mise en action
- 28 Le témoignage du jury
Phil Enquist & Dan Ringelstein



Flux et métabolisme du nord francilien

Dessin de Faustine Vidberg

Avant-propos

Pour la 40^e édition des ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise, l'association a invité des jeunes professionnels et étudiants de toutes disciplines et de toutes origines pour travailler sur un sujet capital dont l'urgence est sans cesse soulignée par l'actualité : l'approvisionnement et le métabolisme territorial.

Les crises créées par l'irruption du covid et la guerre en Ukraine ont mis en lumière les interdépendances internationales et les vulnérabilités des réseaux d'approvisionnement face à des conflits destructeurs ou des évènements imprévisibles. En l'espace de quelques jours, les importations en céréales, en médicaments, en énergie, qui paraissaient immuables, se sont révélées fragiles, imposant aux territoires de repenser leurs stratégies et leurs choix pour plus d'autonomie. Simultanément, le monde scientifique, symbolisé par les études du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), s'alarme de l'augmentation des échanges de biens et des chaînes logistiques mondialisées, basées sur les énergies fossiles, émettrices de carbone et à ce titre participant grandement au changement climatique, tout en contribuant à un développement inégal sur la planète. Un changement de paradigme, mettant à l'honneur l'économie circulaire et tendant vers une certaine auto-suffisance, doit ainsi être au cœur de la transition écologique des territoires. Les Ateliers ont proposé de s'intéresser à cette transition, en la traduisant territorialement, au travers du métabolisme et de la logistique d'un large arc nord francilien.

Le métabolisme territorial désigne, selon Sabine Barles, l'ensemble des flux d'énergie et de matières mis en jeu par le fonctionnement d'un territoire donné. Les métabolismes territoriaux urbains sont généralement massifs, linéaires et externalisés, soulignant ainsi les dépendances à des espaces éloignés où les impacts environnementaux et sociaux sont importants, peu visibles dans les territoires consommateurs. L'intérêt de l'Etat et des territoires pour ces sujets est grandissant, comme le montrent notamment la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020, le Plan ressources pour la France de 2018, la Loi sur l'économie circulaire (2020) et la loi Climat et Résilience (2021). Le métabolisme demeure néanmoins un angle mort des politiques publiques, bien qu'il constitue un cadre de réflexion et un outil majeur pour envisager l'aménagement et la gestion durable des territoires.

Le travail collectif et pluridisciplinaire a conduit les 15 jeunes participants internationaux du 40^e atelier de maîtrise d'œuvre urbaine à se poser les questions de production sur le territoire francilien, mais aussi des modes de consommation des habitants de l'Île-de-France. De par leur origine et leurs disciplines variées, ils ont regardé les espaces de la région capitale avec une approche innovante, s'appropriant les notions de recyclage et de vivants, d'interdépendance et d'approvisionnement, proposant des visions et un discours stimulant autour de l'avenir de nos territoires. L'atelier permet ainsi d'appréhender les espaces urbains comme le résultat d'un régime socio-écologique particulier, non plus uniquement par leurs fonctions ou activités, mais aussi par leurs flux, usages, stocks de matières et de ressources. Il met en valeur combien l'héritage des équilibres entre territoires «servants» et servis reste prégnant, et l'importance de considérer le métabolisme territorial dans son entièreté, au-delà des approches sectorielles, qui séparent étude des ressources et étude des rejets, ou qui portent sur un flux spécifique (eau, énergie, etc.) sans prendre en compte les interactions entre elles. L'atelier fait ainsi émerger des idées fortes, et nous montre la voie pour que la transition de l'Île-de-France, désirée par de nombreux acteurs, devienne une réalité.







L'arc nord francilien, un territoire contrasté



L'arc nord francilien a accueilli le travail du 40^e atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine. Ce périmètre présente des caractéristiques particulièrement adaptées à une réflexion sur le métabolisme. En effet, il est composé d'entités et de projets à un moment charnière de leur histoire, notamment en tant qu'espace d'accueil, de transition ou en tant qu'espace «servant» de la métropole parisienne. Par ailleurs, une structuration intercommunale de ces territoires est en cours, et la région Île-de-France est engagée dans une réflexion sur le métabolisme dans le cadre de la révision de son Schéma Directeur Environnemental, le SDRIF-E.

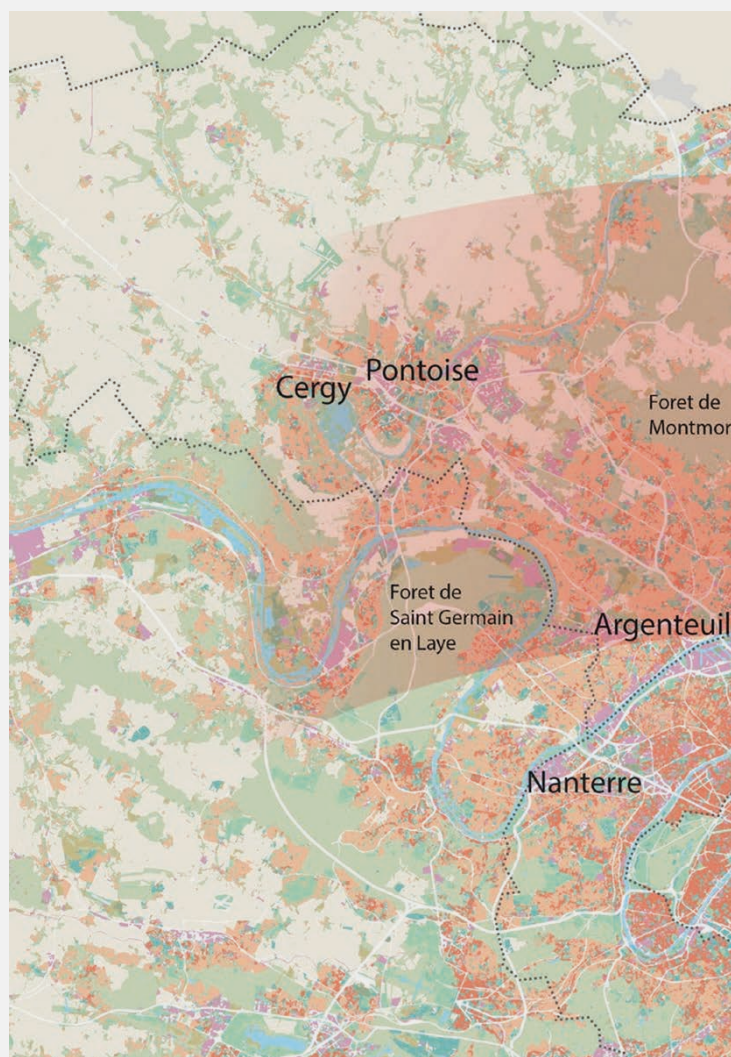
Un espace d'accueil et de développement

Le territoire de travail est situé en région Ile-de-France, il s'étend sur les départements du Val d'Oise (95), de la Seine et Marne (77), et une petite partie de la Seine Saint Denis (93) et des Hauts de Seine (92). Elle traverse 9 intercommunalités : Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Paris Terres d'envol, Plaines et monts de France, Pays de Meaux et une partie des intercommunalités Boucle Nord de Seine et Plaine Commune.

Au-delà de sa position géographique et de son organisation politique, l'arc nord francilien est composé d'un paysage très divers, de par son histoire, sa géographie contrastée et son insertion dans et autour de la métropole parisienne. C'est également au sein de ce nord francilien que l'on peut trouver des pôles d'attractivité et d'équipements, ainsi que des espaces de projets de grande envergure, directement concernés par la réflexion sur le métabolisme territorial. Le territoire regroupe environ 3 000 000 habitants sur 100 000 ha. La densité par km² varie

1. Le Nord francilien avec les deux grands territoires de l'atelier : Cergy Confluences, et Grand Roissy le Bourget.

Faustine Vidberg



en fonction des secteurs allant de 240 hab/km² en Seine et Marne à 9 229 hab/km² pour les Hauts de Seine. Les paysages sont là aussi très contrastés, des espaces ouverts agricoles ou boisés du Vexin, aux boucles de la Seine en passant par les grandes zones d'équipements qui marquent le paysage.

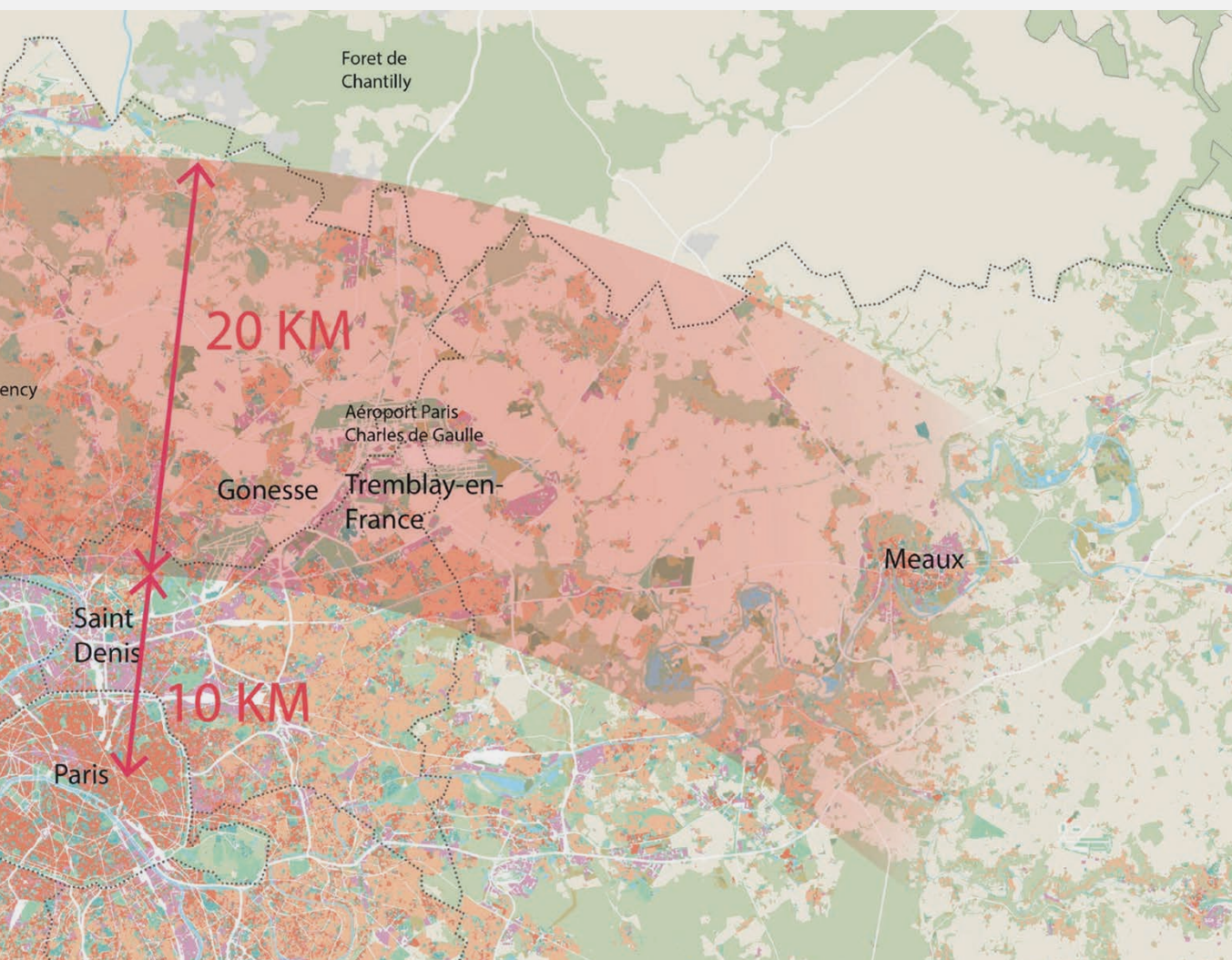
La région Île-de-France se distingue par une prédominance des activités du secteur tertiaire et dans les fonctions supérieures et cadres : 92% de l'emploi francilien est constitué d'emplois salariés, dont 87% relevant du secteur tertiaire. Au sein de l'arc nord francilien, cette dynamique est visible notamment dans les grands pôles économiques, à proximité de Paris et autour de Cergy-Pontoise et des aéroports Charles de Gaulle et du Bourget. L'arc nord francilien, en périphérie de métropole, est aussi un territoire de prédilection pour certaines entreprises, décrites comme consommatrices de foncier et présentant des emplois moins qualifiés, issues du domaines de la logistique, de l'industrie ou de l'énergie.

Le nord francilien est connecté par différentes infrastructures et équipements de transport, à la fois avec le centre de Paris, avec le reste de la région et

du pays, voire avec d'autres régions du monde grâce aux deux aéroports présents sur le territoire. Cependant, et suivant les endroits, le niveau de desserte en transport en commun est très inégal et la part modale de la voiture reste importante dans ces territoires. Notons aussi que la nouvelle infrastructure majeure de transport, le projet Grand Paris Express (GPE), concerne peu les territoires Nord et Nord-Ouest de l'arc nord francilien, mis à part les connexions au Triangle de Gonesse, à l'aéroport de Roissy et au territoire de Sevran.

Un espace de transition et des contrastes forts

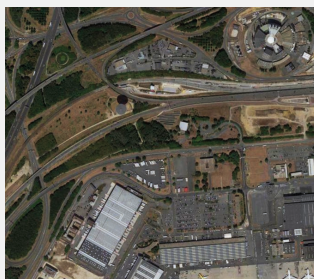
De Cergy-Pontoise à Meaux, les territoires agricoles, urbains et économiques, arrière-pays de la métropole parisienne, sont plus articulés avec le centre de la métropole (espaces résidentiels et emplois tertiaires) ou à des échelles de marchés qui dépassent largement la région (agriculture, logistique, aéroports...) qu'avec leur environnement proche.





2. Centre-ville de Cergy

Laurent GRANDGUILLOT/
REA, Google Earth



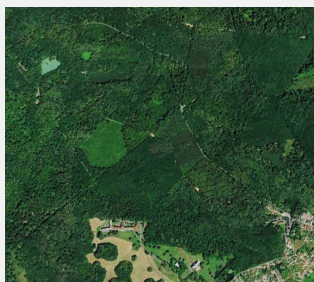
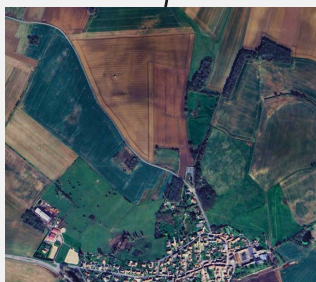
3. L'aéroport Roissy-Charles de Gaulle

ADP, Google Earth



4. Mareil-en-France

P Poschadel, Google Earth



5. Le Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France et la forêt de Carnelle

AeliaFlora, Google Earth



Quatre entités principales composent l'arc nord

Les villes, des pôles attractifs

L'arc nord francilien est, comme toute la région, sous l'influence de la capitale française. Une part importante de la population travaille en effet dans le cœur de la métropole, tandis que les infrastructures de transports convergent toutes vers Paris. Néanmoins quelques villes d'importance parviennent à être des bassins d'emploi et à incarner un pôle secondaire au sein de la région Île-de-France. Notamment à l'Ouest Cergy-Pontoise, une agglomération structurée autour de deux pôles urbains. → 2

La cité aéroportuaire et les infrastructures de transports

Au milieu de cet axe se trouve deux aéroports: l'Aéroport de Roissy-Charles De Gaulle, le plus important aéroport de France et deuxième d'Europe, situé à 25 km de Paris entre villages ruraux et zones agricoles, et l'aéroport Paris-Le Bourget, aérodrome d'affaire au trafic limité, situé à 13 km de Paris, enserré dans des zones résidentielles et d'activité. Cette zone joue aussi le rôle de plateforme logistique du Grand Paris: elle cumule à elle seule 26 % de l'offre d'entrepôts disponibles en Ile-de-France. → 3

Les espaces ruraux et agricoles

Ils sont caractérisés par une faible densité, une couverture végétale majoritaire et très souvent l'existence d'une activité agricole de grande ampleur. Ils s'appuient sur un maillage ancien de villages. Les espaces agricoles occupent 53% de l'espace francilien, plus encore dans les zones situées à la frange de la région. Les grandes cultures (blé, orge, colza, betterave) caractérisent la grande couronne de l'Île-de-France: elles couvrent plus de 90 % des terres agricoles de la région et représentent l'activité principale de plus de deux tiers des exploitations franciliennes. L'essentiel de la production est destiné à l'export, mais 18% des exploitations vendent en circuit court. → 4

Les espaces protégés

De larges zones naturelles sont protégées pour préserver certains espaces de l'urbanisation, pour valoriser un patrimoine riche et menacé, et contribuer à la biodiversité. Deux parc naturels régionaux se trouvent dans l'arc Nord, le Parc Naturel Régional du Vexin Français et le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, à cheval sur la Région Île-de-France et la Région Hauts-de-France, au Nord. Des forêts telles que la forêt de Montmorency sont également sanctuarisées. → 5

Trois sites de propositions retenus pour la réflexion

Ces sites visités durant l'atelier ont été proposés comme sites principaux d'application, sans qu'ils soient exclusifs.

Cergy-Pontoise

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) est une intercommunalité située à cheval entre le département du Val d'Oise et celui des Yvelines, regroupant en somme 13 communes et 212 801 habitants sur 8000 ha. Elle se situe à environ 30 km au nord-ouest de Paris, et aux abords sud-est du parc naturel régional du Vexin. L'agglomération est issue de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ; elle entre dans une nouvelle ère, celle de la transition écologique mais aussi de la réflexion autour de son espace désormais « fini ». Elle met en place pour cela un Projet de Territoire à horizon 2030.

Port de Bruyères

Le Port de Bruyères-sur-Oise est une zone d'activité de 187 Ha dédiée à la logistique et à l'industrie. Porte d'entrée nord de la Région Ile-de-France, le Port se situe dans le départ du Val d'Oise, à 40km de Paris et à 20 km à l'ouest du pôle de Roissy et fait partie de la Communauté de communes du Haut Val-d'Oise. Depuis les années 70, il a été conçu comme une zone d'activité économique (ZAE), portée par le Département du Val-d'Oise et propriété des Ports de Paris (HaRoPa Ports). Sa position est doublement stratégique car il se situe, d'une part, à mi-chemin entre les pôles urbains et économiques majeurs de l'Ile-de-France : Paris, Roissy et Cergy-Pontoise et, d'autre part, sur la liaison Seine Escaut, au débouché du futur canal Seine Nord Europe.

Roissy Pays de France

Roissy Pays de France est une communauté d'agglomération créée en 2016 située au nord-est de la capitale Francilienne, composé de 42 communes sur un territoire de 34 238 ha et avec plus de 350 000 habitants.

Le territoire de la communauté d'agglomération est assez singulier de par ses formes et son organisation urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est.

Le marqueur identitaire fort de Roissy Pays de France est indéniablement l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle (CDG), classé comme le premier aéroport européen de fret aérien et dans les 10 premiers aéroports mondiaux pour le trafic de passagers. De plus, la communauté d'agglomération est également à proximité de l'aéroport de Paris-le Bourget, premier aéroport d'affaires d'Europe. Ces deux emprises représentent 3257 ha de la surface totale de l'agglomération. Au cœur de la zone aéroportuaire on trouve la "Cargo City", le plus grand hub d'Europe, avec une capacité annuelle du traitement de fret de 3,6 millions de tonnes.

Des acquis stratégiques et des exemples

Tout au long de l'atelier, des projets phares pour la métamorphose des territoires ont nourri la réflexion, tels les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) de Cergy-Pontoise Vexin et de Roissy Pays de France, qui ont pour objectif d'engager les territoires vers la transition alimentaire ; Agoralim, projet de Marché d'Intérêt National porté par l'autorité organisatrice du Marché de Rungis autour de l'équation entre alimentation, consommateurs et logistique, ou bien encore Cycle Terre qui propose un nouveau cycle de vie de la terre excavée pour produire des matériaux de construction.







**Des propositions
et solutions pour
des territoires
plus résilients**



L'agriculture, les sols et la logistique comme amorce de réflexion

Avec cette approche du métabolisme territorial appliqué à l'espace nord francilien, le challenge était d'ampleur pour les équipes internationales. C'est pourquoi le choix retenu a été de laisser volontairement les équipes déterminer leur angle d'approche et l'articulation territoriale retenue. Les résultats et présentations ont de ce fait été très variés selon les sensibilités, l'expérience, ou la priorisation des paramètres à prendre en compte.

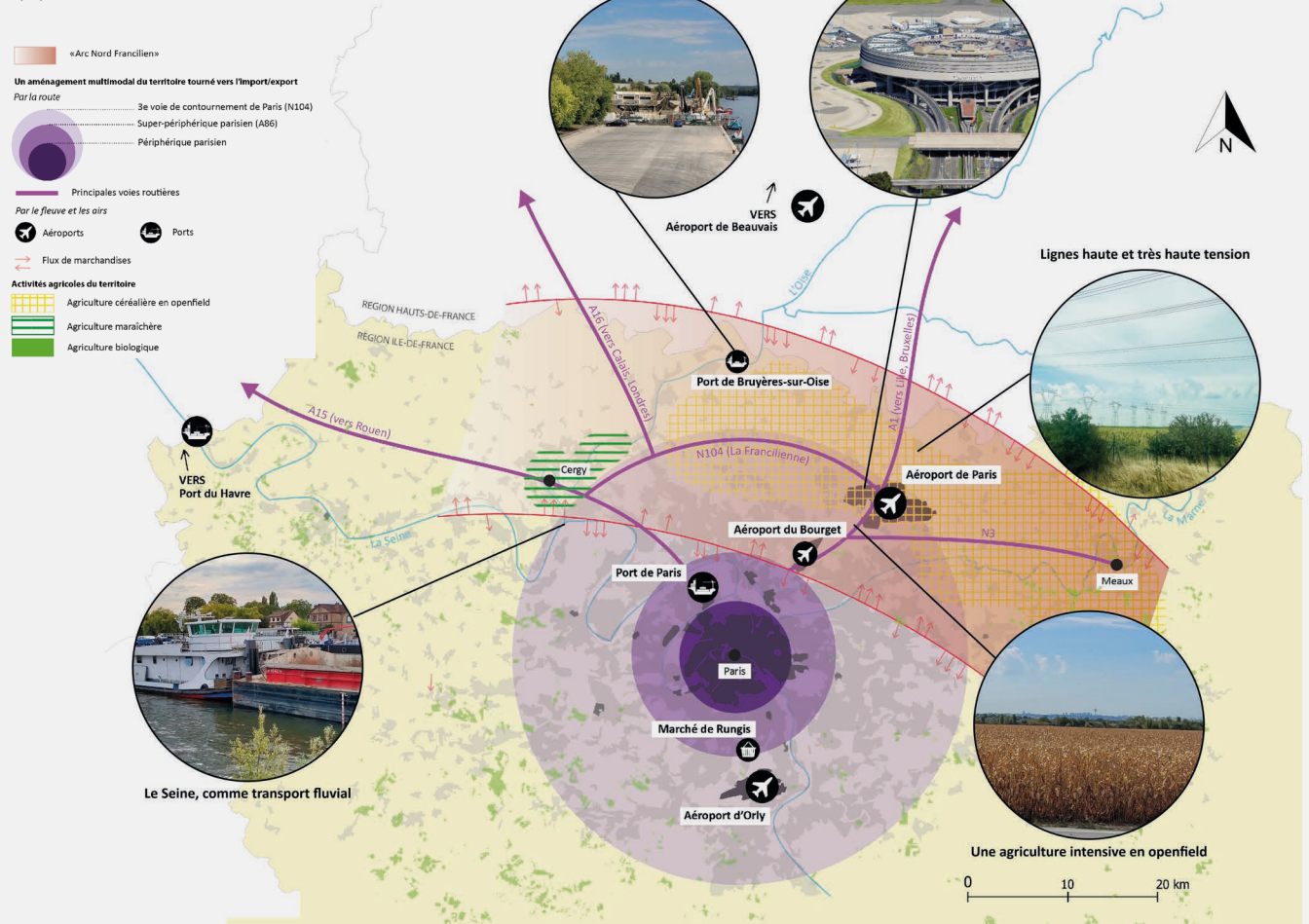
Au sein des trois équipes, les productions font apparaître des concepts ou des sensibilités qui convergent, notamment la volonté de s'inscrire dans l'histoire du territoire, de privilégier l'humain au sens d'aborder prioritairement les questions alimentaires et celles du vivant (notamment via les sols). Enfin de retenir la spécificité logistique du secteur tout en souhaitant la recomposer fortement.

Pour l'équipe A, le sujet consiste à trouver un équilibre entre l'hyper-attractivité du territoire issue de son statut actuel de «porte d'entrée vers le monde», et le rétablissement de la relation des citoyens avec les processus de production et consommation. D'où une approche assez ambitieuse qui concilie sols, agriculture et alimentation dans une philosophie du vivant qui doit primer; à partir d'un espace d'application choisi autour de Roissy-Charles De Gaulle.

Pour l'équipe B, la prise en charge du sujet s'est faite naturellement autour de la question de la logistique; cette dernière qui caractérise finalement l'activité économique dans son ensemble ne peut pas être contestée et constitue la clé de lecture de la fabrication de l'espace et de son fonctionnement. Pour autant, elle doit être réinventer dans toutes ses dimensions: urbanisme, organisation, infrastructures, paysage, consommation et production échelles ...

Pour l'équipe C, l'approche s'est aussi tournée vers la notion de vivant dans la prise en main du sujet, en choisissant de faire du système alimentaire le levier de la nouvelle trajectoire du nord francilien en lui reconnaissant une identité propre, découlée

6. L'arc nord francilien, «porte d'entrée» vers le monde



de la métropole parisienne, fondée également sur la biodiversité et s'inspirant du concept de biorégion.

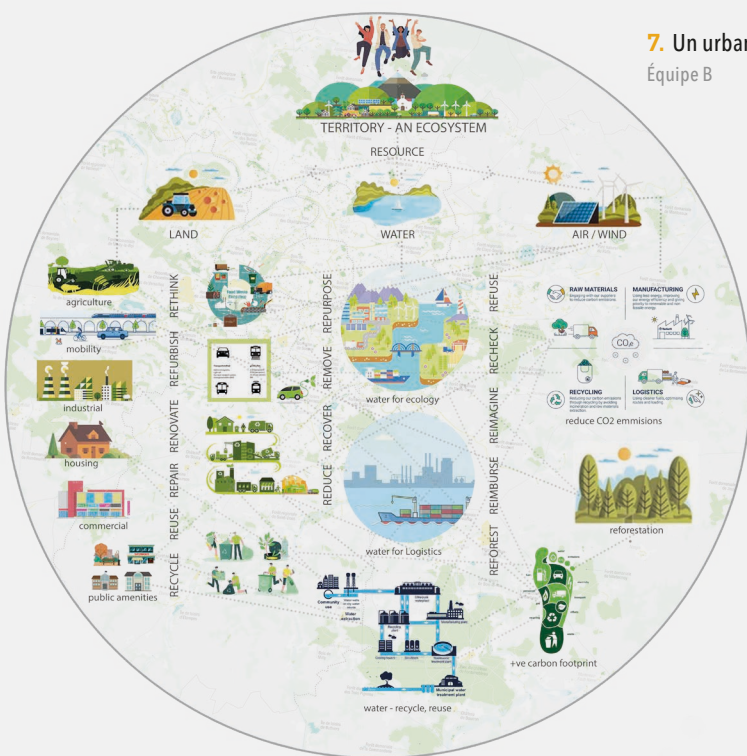
Dans l'analyse des choix opérés par les différentes équipes, on mesure toute la subtilité de devoir trouver l'articulation entre des propositions pas trop décorrélées du territoire d'analyse et en même temps la volonté de rompre avec un modèle de développement en grande partie obsolète. La difficulté étant que sur le terrain, ce modèle est encore en grande partie florissant. Un des enjeux pour le nord francilien consiste bien à amorcer résolument une trajectoire de sobriété dont les propositions des équipes peuvent constituer des points d'ancrage.

Partir de ce qui est déjà là

Les trois équipes sont parties d'une lecture fine du territoire avec en premier lieu une identification des ressources existantes et potentielles. Elles ne se sont pas limitées à la simple observation mais ont réalisé un travail d'analyse systémique en confrontant les éléments en présence, les rapports de forces entre territoires ainsi que les liens de cause à effet relatifs aux décisions prises et à l'aménagement existant.

Les forces et les faiblesses du territoire d'étude ont été objectivées afin de répondre aux enjeux de sobriété. Chaque équipe a proposé une analyse critique pour une réintroduction des territoires dans un cycle vertueux.

L'équipe A s'est axée sur le rétablissement du lien entre les citoyens, le processus de production et de consommation. Pour ce faire, elle part du métabolisme actuel et des activités présentes sur le territoire pour proposer une nouvelle forme d'aménagement et d'activités plus respectueuse de la nature et du vivant avec une limite franche à

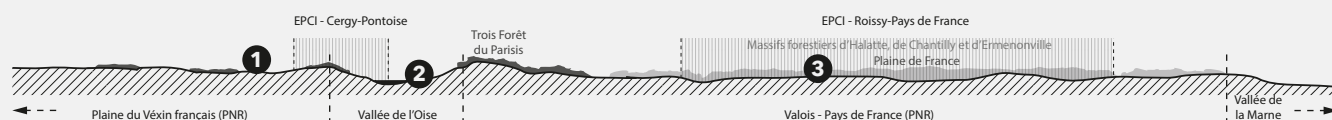


7. Un urbanisme logistique paysager

Équipe B

8. Coupe du paysage d'agriculture

Équipe C



9. Vision d'un urbanisme logistique paysager

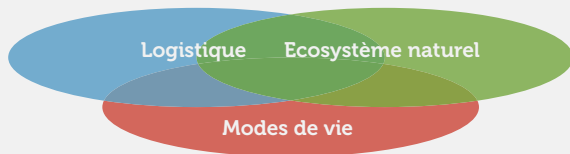
Équipe B

Nos objectifs pour l'arc nord-francilien

- ● Structurer un système logistique tourné vers le transport fluvial en valorisant l'Oise
- Renforcer la logistique ferroviaire
- Développer des centres de consolidation pour la logistique urbaine en des points stratégiques
- Réutiliser, réhabiliter, recycler les zones logistiques existantes.
- ● Intensifier les usages des zones d'activités logistiques (production énergétique, verticalisation, mixité...)

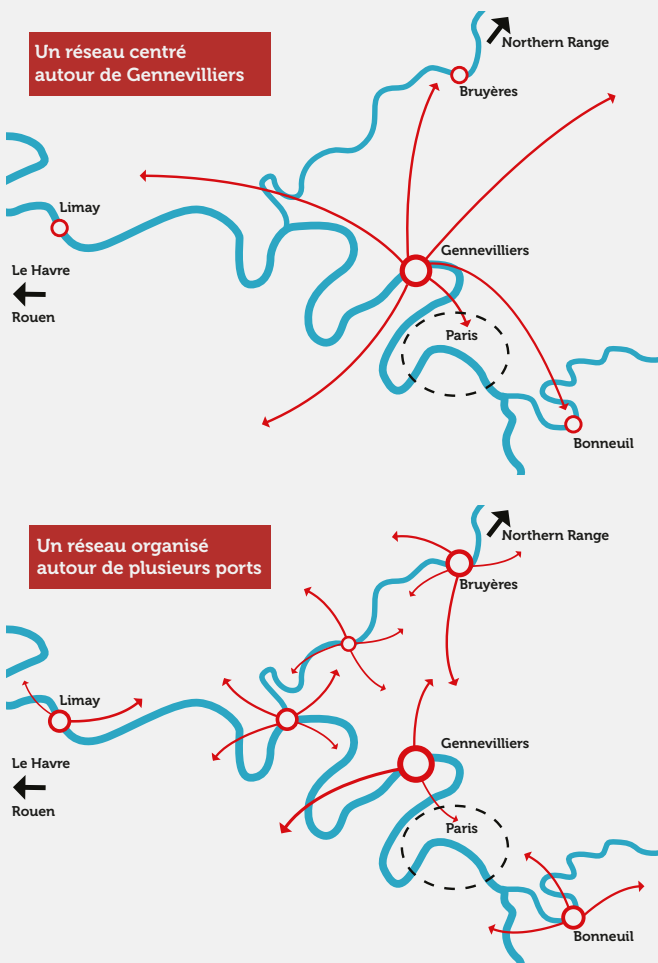
- ● Repenser les circuits alimentaires pour davantage de proximité
- ● Développer des transports en commun sur la Francilienne pour connecter Cergy et Roissy
- ● Aménager des réseaux pédestres le long de la trame verte pour favoriser les modes actifs

- Raviver le système naturel de l'Oise en ravivant ses affluents et en les intégrant à une trame verte et bleue cohérente
- Préserver les terres agricoles et les intégrer à la trame verte
- ● Réutiliser, réparer, recycler l'ensemble des ressources du territoire : sol, air, eau, matières minérales et organiques



10. D'un réseau centralisé à un réseau diversifié afin de reporter les flux routiers sur le fleuve

Équipe B



l'étalement urbain. Leur modèle se base notamment sur celui de la permaculture pour mettre en place des modes agricoles plus diversifiés et nourriciers en fonction des ressources de chaque secteur. Les déchets biodégradables sont pensés comme étant des ressources collectables, elles aussi par secteur pour être réintroduites dans les cycles productifs.

L'équipe B a choisi d'aborder la ville comme un écosystème composé d'un sol (terre), d'eau et d'air.

A partir de chaque composante, des objectifs ont été identifiés pour garantir un équilibre : améliorer la qualité des sols, garantir des occupations économes en foncier, améliorer la qualité de l'eau pour la biodiversité, ... Ces objectifs transversaux ont alors été déclinés en objectifs sectoriels et mis en relation avec les spécificités du territoire : agriculture, logistique, habitat, connexion au monde et relations à la métropole. L'équipe a notamment proposé une refonte du système logistique fluvial pour en permettre son développement. Aujourd'hui centré sur Gennevilliers, le réseau fluvial de demain serait polycentrique, organisé autour de plusieurs ports le long de la Seine, de l'Oise et de la Marne.

→ 9
→ 10

L'équipe C propose la métamorphose du territoire par son système alimentaire.

L'équipe s'inspire du concept de biorégion, c'est à dire un territoire dont les limites géographiques désignent des écosystèmes façonnés par une co-évolution entre humain et non humain, afin de créer une nouvelle écologie territoriale, découplée de la métropole et fondée sur une nouvelle relation au vivant. Ce nouveau système alimentaire est appelé le FOD (Food Oriented Development), il consiste selon l'équipe en «une approche de l'aménagement urbain et territorial visant à traiter les problèmes de la résilience alimentaire et climatique au travers d'actions sur le système alimentaire».

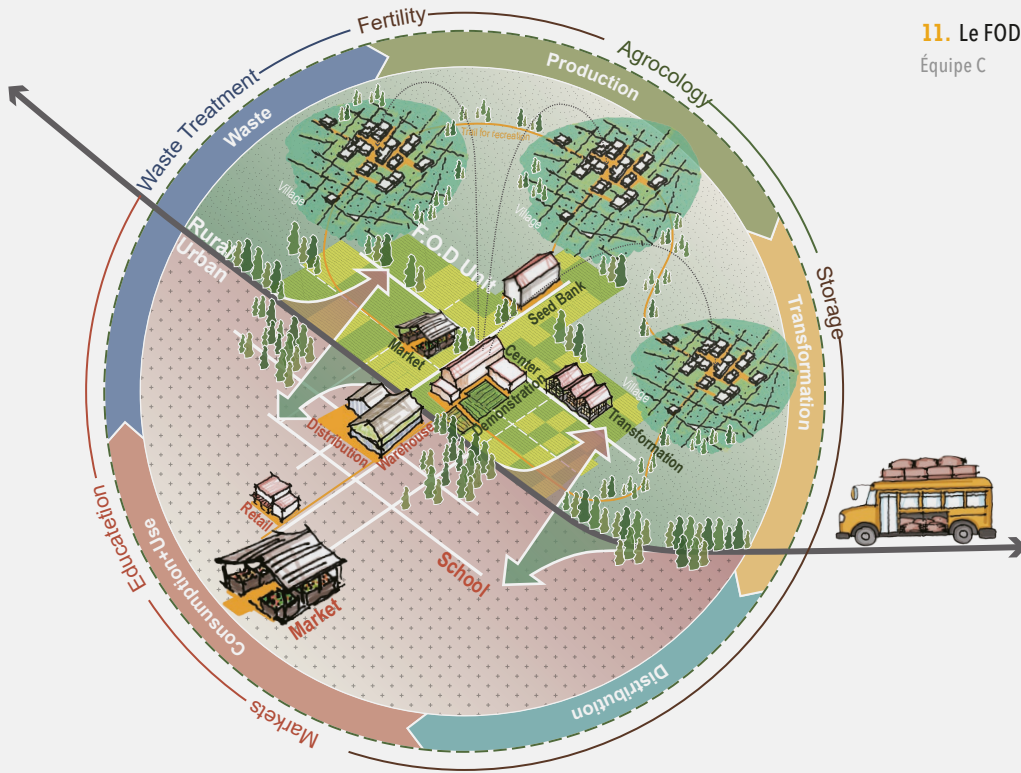
→ 11

Pour les trois équipes, chaque composante du territoire est analysée et transformée dans le but de réintégrer et servir le projet global. Ainsi l'existant, qui peut être parfois perçu comme un problème, peut aussi être vu comme une solution :

- › Les infrastructures existantes peuvent être exploitées différemment et optimisées afin de servir un nouveau modèle logistique.
- › Les Zones d'Activités Économiques (ZAE) sont des espaces à fort potentiel d'intensification, de mixité, de densité.
- › Les écosystèmes aujourd'hui appauvris peuvent être enrichis et les paysages révélés.

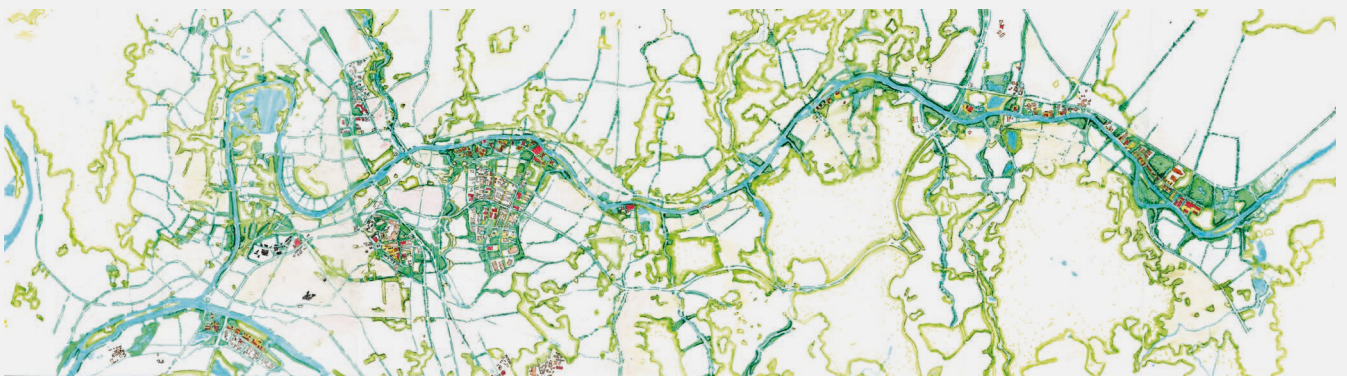
La vallée de l'Oise a été repérée par chaque équipe comme un élément fort du territoire d'étude dont la place et le rôle pourraient être renforcées à l'échelle de l'Arc Nord francilien. Elle est un exemple bien particulier d'entrelacement des composantes naturelles et urbaines. Elle est à la fois support d'un

→ 12



11. Le FOD. (Food Oriented Développement)
Équipe C

12. La vallée de l'Oise : l'urbain
avec le paysage entrelacé
Équipe B

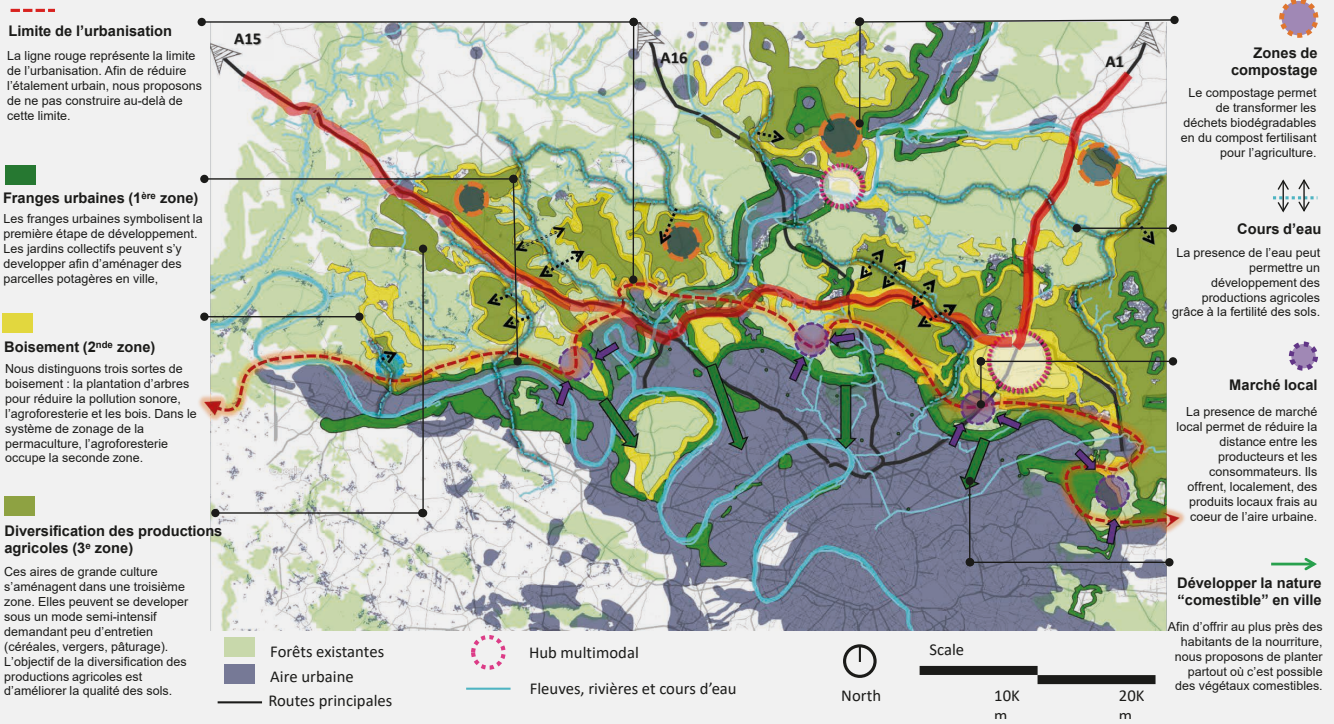


écosystème riche à préserver et de milieux habités mais aussi de zones d'activités. La question du devenir du fleuve est posée : faut-il en exploiter le potentiel logistique pour développer la logistique fluviale à l'échelle de l'Île de France ? Faut-il au contraire sanctuariser cet espace naturel et y développer ponctuellement des activités de bien-être et de loisirs ? Une solution hybride où la logistique fluviale se développerait en symbiose avec les activités de bien-être et de loisirs serait-elle possible ?

L'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, quant à lui, n'a pas été interrogé dans son devenir à court ou moyen terme. Sa position de figure de proue au sein de l'Arc Nord Francilien et de locomotive économique à l'échelle régionale ne semble pas permettre d'imaginer une baisse ou en tout cas une modification de son activité dans les années à venir.

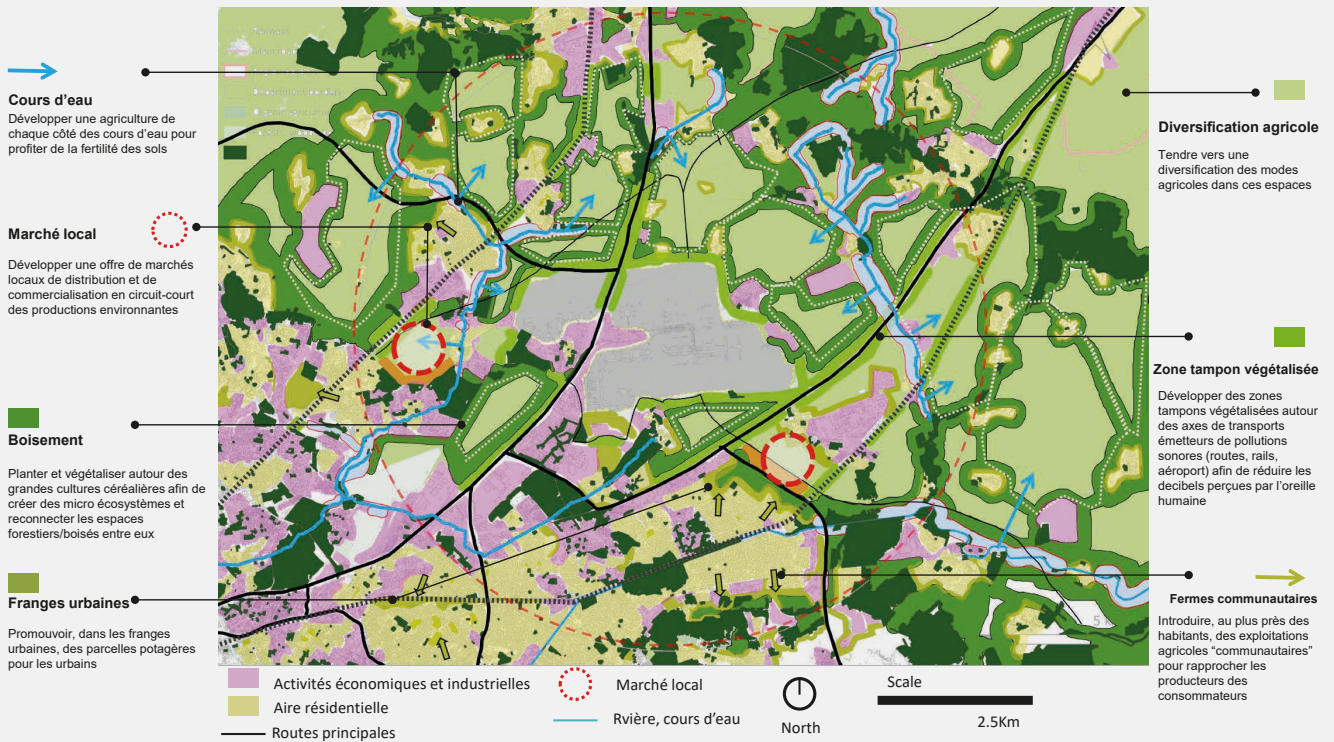
Enfin, l'agriculture intensive fortement présente sur le territoire d'étude a été conjointement remise en question par les trois équipes. En effet, elle est considérée comme un modèle à dépasser. Les espaces et les terres héritées de ce modèle doivent être urgemment réinvesties pour créer une agriculture davantage diversifiée et nourricière.

Ainsi, le « déjà-là » a été pris en considération dans l'ensemble du processus de réflexion des équipes. C'est, en effet, cette démarche qui permet de penser le processus de recyclage urbain toutes échelles confondues : les paysages, les infrastructures, les bâtiments, les relations internes au sein d'un territoire et ses relations extérieures. De plus, elle est impérative pour préjuger du niveau d'intervention nécessaire pour répondre aux objectifs visés.



13. Proposer une limite à l'urbanisation (ligne rouge)

Équipe A



14. Roissy, un territoire résilient

Équipe A

Les espaces de franges, entre hybridation et équilibre

Une fois les grands objectifs et ressources identifiés et définis, les trois équipes ont proposé des pistes de réflexions et des solutions spatialisées. Le constat partagé par l'ensemble des participants est que les territoires d'application prioritaires sont presque tous situés sur des zones de contact entre différentes entités urbaines.

L'équipe A traite du rapport entre la ville et la campagne. Une position forte est de définir une limite à l'urbanisation représentée par une ligne rouge sur le plan : au-delà de cette limite il n'est plus possible de construire. Cette proposition permet de réduire l'étalement urbain et de concentrer les nouveaux projets de construction dans l'aire urbaine existante. Cette ligne rouge est vue comme le point de contact principal entre espaces de consommation et espaces de production. Elle est le lieu privilégié pour l'installation de lieux d'échanges, marchés, ou de jardins collectifs. Cette ligne devient alors une frange à l'épaisseur et à l'intensité variable. Son existence permet in fine de mettre fin à l'étalement urbain de la métropole tout en soignant la couture entre ville et campagne.

13 ←

L'équipe A s'est aussi intéressée aux abords de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Aujourd'hui zones en friche ou d'agriculture intensive. L'équipe propose une déclinaison du modèle agricole en permaculture autour des terrains de l'aéroport : cours d'eau, boisements, espaces de culture agricole, les composantes paysagères existantes sont mises à profit d'une figure globale qui tend à reconnecter les trames vertes et bleues, à diversifier l'agriculture et créer des espaces de rencontres : marché local, fermes, potagers familiaux, etc. L'équipe A propose ainsi une reconquête des abords de l'aéroport qui, de par son caractère inconstructible présente un fort potentiel de franges agricoles et paysagères XXL.

14 ←

L'équipe B s'est concentrée sur des lieux en contact avec les infrastructures :

- › Les zones d'activités en bord de fleuve
- › Un pôle d'échange multimodal à la rencontre d'un axe routier et d'une voie ferrée

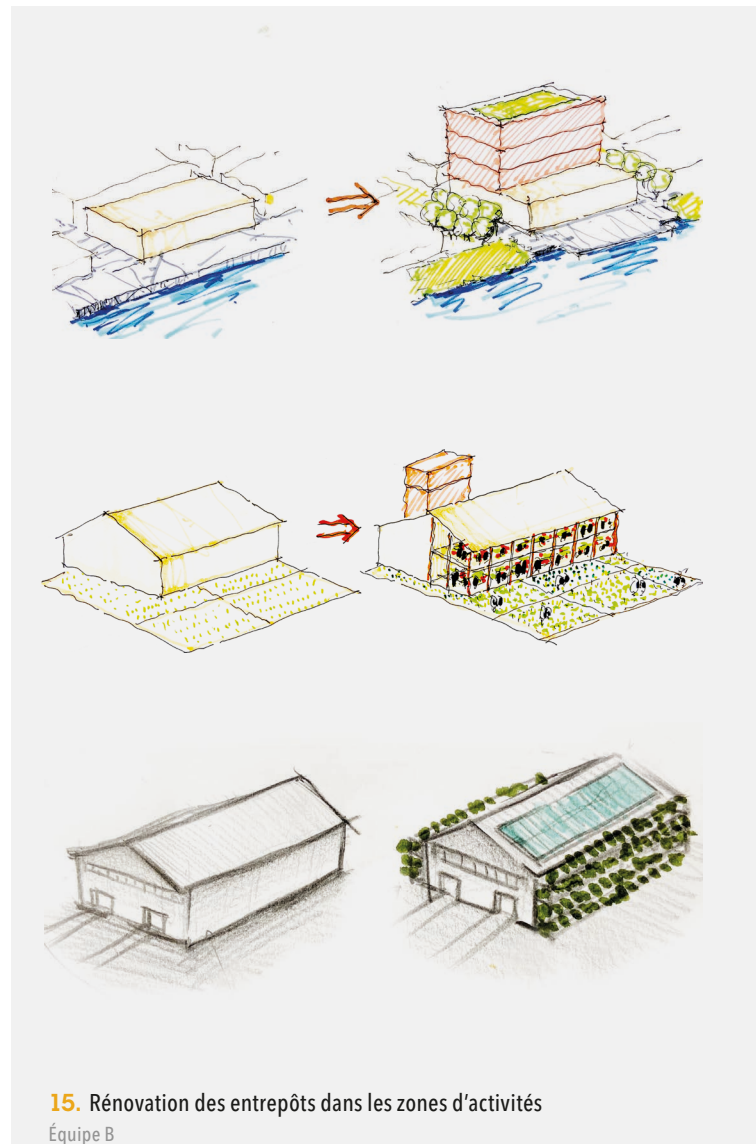
Dans une dynamique de re-questionnement des usages et du devenir des infrastructures routières, ferrées et fluviales, l'équipe C propose une restructuration des espaces qui les bordent, dans une logique de mutation douce par le réemploi et par une transformation de l'existant. Au sein des zones d'activités, les bâtiments peu denses, parfois désaffectés, ou dont les espaces ne sont que partiellement exploités, sont repensés dans leurs fonctionnalités et

15 ←

dans leurs spatialités : ils sont réhabilités, réorientés ou surélevés afin d'accueillir de nouvelles activités, productives mais aussi ouvertes sur les territoires habités alentours.

Les différentes interventions permettent ainsi l'ancrage dans le territoire d'un nouveau modèle logistique qui se base à la fois sur la massification des flux et la mutualisation des ressources.

Dans un objectif de transition douce mais active, l'équipe B propose des projets d'expérimentation à l'instar de la transformation graduelle de la N104, la francilienne qui parcourt le territoire d'Est en Ouest. Aujourd'hui artère routière, l'équipe propose, dans un premier temps, une expérimentation avec une voie réservée pour les bus et le covoiturage. Si cette expérimentation est jugée positive à travers une série d'évaluations à plusieurs temps, la voie pourrait être pérennisée et pourrait même accueillir un nouveau transport en commun tel qu'un tramway et des transports de marchandises. Cet axe accueillerait un réseau de pôles d'échanges multimodaux permettant de desservir le reste du territoire. → 16



15. Rénovation des entrepôts dans les zones d'activités

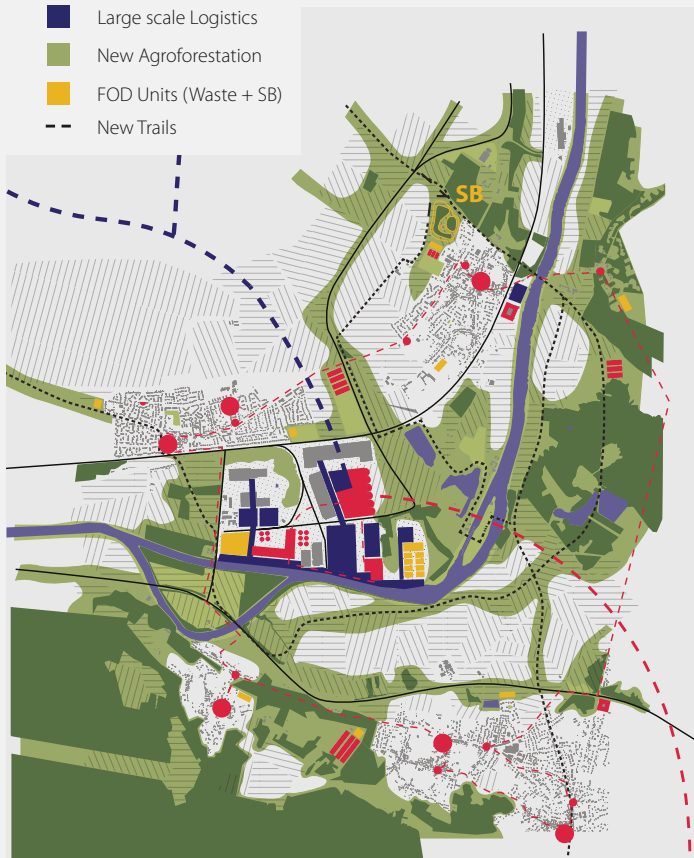
Équipe B

16. Exemple du pôle d'échange de Montsoul - La croix Verte
Équipe B



- FOD Units
- Public services
- Distribution points
- - Organized distribution
- Large scale Logistics
- New Agroforestation
- FOD Units (Waste + SB)
- - New Trails

17. Un centre logistique et une banque de semence (SB) à Bruyères-sur-Oise
Équipe C



Avec le FOD, Food Oriented Development, l'équipe C s'ancre sur le territoire grâce à un réseau d'unités, les FOD Units, qui sont reliées entre elles par des liens à l'échelle régionale et communale. Les FOD Units s'implantent autour de polarités, points stratégiques ou à la rencontre de composantes territoriales remarquables (fleuve/zone d'activités/champs ou ville/campagne par exemple). Elles peuvent prendre des formes différentes selon les ressources et les besoins du territoire.

A titre d'exemple : au regard de sa position stratégique sur l'Oise et connecté aux infrastructures de transport routier et ferré, le port de Bruyères-sur-Oise est identifié comme un site pilote pouvant accueillir un centre logistique. Le port et sa zone d'activités seraient à la fois un outil logistique mais aussi un pôle de valorisation des déchets et de production de matériaux biosourcés et géosourcés, l'objectif étant de créer une dynamique circulaire et positive entre les différentes activités et produits en présence, en lien avec les villages existants à proximité.

Le deuxième exemple d'unité proposé par l'équipe est une banque de semences située à Goussainville. Cette petite ville est entourée d'espaces naturels forestiers et agricoles et représente un point d'accueil adapté pour ce programme spécifique de banque de semences qui mobilise à la fois les agriculteurs et les habitants du secteur. La banque de semences se décline sur le territoire sous différentes formes : entrepôt de stockage de semences, parcelles dédiées à la conservation de variétés végétales, unité de compostage, serres, un conservatoire d'arbres, etc.

18. Les paysages comestibles, une notion qui permet le réancrage
Équipe A



17 ← Projet d'échelle communale au départ, la banque de semence, tout comme le centre logistique de Bruyères-sur-Oise, a la capacité de monter en force afin d'agir et d'interagir à l'échelle de l'arc nord francilien, en lien avec les autres unités en développement.

Les trois équipes ont pris le parti de répondre à la nécessité de spatialisation des idées en proposant des projets de franges: les franges entre ville et campagne, entre espaces habités et espaces productifs, la frange que constituent les rives de l'Oise ou d'autres infrastructures. Elles ont notamment ancré dans leurs projets la recherche d'hybridation et d'équilibre: équilibre entre les espaces naturels et les espaces habités, entre les usages logistiques et ceux de loisirs, entre l'identité territoriale actuelle et celle future. En somme, une recherche constante de lien et d'effacement des ruptures entre les espaces.

Territoire à la recherche d'identité(s)

Au regard des identités multiples du territoire, un des thèmes forts qui ressort des travaux des différentes équipes s'articule autour de la notion d'ancrage, de proximité et de collectif. Cette réappropriation du territoire n'est pas incompatible avec la situation actuelle, mais le constat est fait de l'urgence d'utiliser toutes les opportunités pour changer de modèle.

C'est déjà le sens de divers projets présents dans les territoires et découverts lors des visites de l'atelier, et comme cela a été dit c'est aussi le sens des projets stratégiques ou de prospective présentés par les collectivités partenaires.

Pour l'équipe A, l'objectif de «réancrage» s'est focalisé sur la réduction de la distance entre le producteur et le consommateur. Ce dernier est en effet dépendant d'un système qui lui échappe complètement, fragile en cas de crise et complètement décorrélé d'une implantation locale. Le concept de grand jardin comestible ouvre à la fois sur la question de la participation, de la pédagogie, des paysages et la réinscription de cultures locales, permettant d'accéder à des produits non transformés. L'objectif final est bien celui du rétablissement d'une connexion au naturel et au vivant. → 18

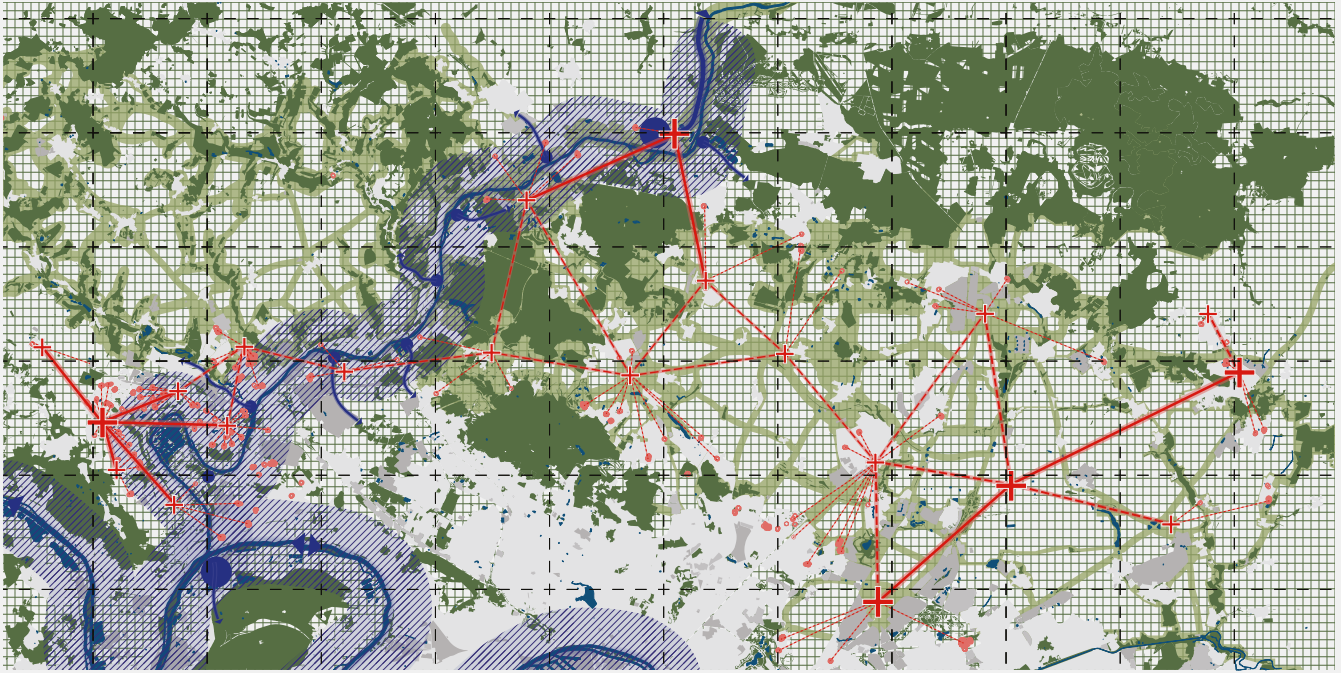
L'équipe C affiche également cet objectif derrière le projet de «Food oriented development» et la référence au concept de biorégion. Le projet dit de banque de semences à Goussainville propose ainsi le maillage d'une plateforme de nouvelle génération avec la société locale dans une stratégie très intégrée de l'amont à l'aval.

En complément des propositions spatialisées, l'équipe B a souhaité développer son concept de logistique réinventée, en faisant le lien avec les modes de vie. L'objectif central est de faire du consommateur un être plus responsable simultanément à la promotion de politiques publiques plus durables. Ainsi, à l'occasion des renouvellements ou restructurations, il apparaît indispensable de revoir les paramètres de décision pour investir dans le report logistique vers la voie d'eau, et la mise en valeur de la rivière Oise. → 19

19. Des modes de vie en phase avec le nouveau paradigme logistique

Équipe B





- + F.O.D. Unit
- Regional Linkage
- Center of Integrated Logistics & Recreation
- Forest Expansion Area & Linkage
- Re-Division of Farmland
- Urban Area
- River
- Public Services
- - - Commune Linkage
- > Logistic & Recreation Connection
- Existing Forest
- Distribution Potential Area
- ZAE & Commercial Area
- 10km Grid Area

20. Stratégie territoriale du Food Oriented Development

Équipe C

		Court terme (y=0)	Moyen terme (y=3 to 5)	Long terme (y=8 to 10)	
INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES					
Linéaires (haies, alignements d'arbres, bandes, noues...)	mètre linéaire (ml)				
Surfaciques (prés-vergers, forêts et bois)	surface (ha)				
Ponctuelles (mares, arbres isolés...)	unités (U)				
Financements	budget (€)				
INDICATEURS					
Légumineuses	surface (ha)				Agrosystèmes diversifiés
Elevage à l'herbe	surface (ha)				Filières locales
Stockage	capacité (T)				Appro. restauration
Transformation, Abattoirs	unités (U)				Education alimentaire
Distribution	unités (U)				Accessibilité
Suivi and évaluation	éq. temps plein (ETP)				Amélioration continue
DIVERSIFICATION ET RELOCALISATION					
Limitation du travail du sol	surface (ha)				Sobriété en intrants
Réseau de transfert de fertilité	membres (U)				
Emploi agricole	éq. temps plein (ETP)				Emploi et insertion
SOUTIEN OPÉRATIONNEL					

21. Temporalités d'actions pour engager la transition agro-écologique

Équipe C

La déclinaison d'outils stratégiques à mettre en œuvre

L'urgence climatique et la survenue répétée de crises rendent nécessaire, sinon impératif, une refondation systémique des modèles notamment agricole et logistique pour atteindre un double enjeu : réagir vite et préparer un avenir plus lointain/le monde de demain. Dans ce sens, les équipes proposent une vision multidimensionnelle dans l'espace et le temps et des actions à mettre en place dans une double démarche :

› **Rendre visible le changement et tester rapidement des solutions**, notamment grâce à des projets d'expérimentation (transformation progressive de la N104) ou de projets pilotes (banque de semences à Goussainville)

› **Mettre en place des actions progressives pour construire des projets sur le long terme** (régénération des sols, transformation du système logistique).

D'un côté, ces expérimentations nous donnent un droit à l'erreur et à la correction : la première idée n'est pas forcément la bonne mais ce n'est qu'en la testant, avec un principe d'évaluation à différentes étapes de sa mise en œuvre, que l'on pourra en juger et réagir. D'un autre côté, les projets de long terme répondent à un besoin d'inflexion de dynamiques profondes et néfastes et de réparation des milieux dégradés.

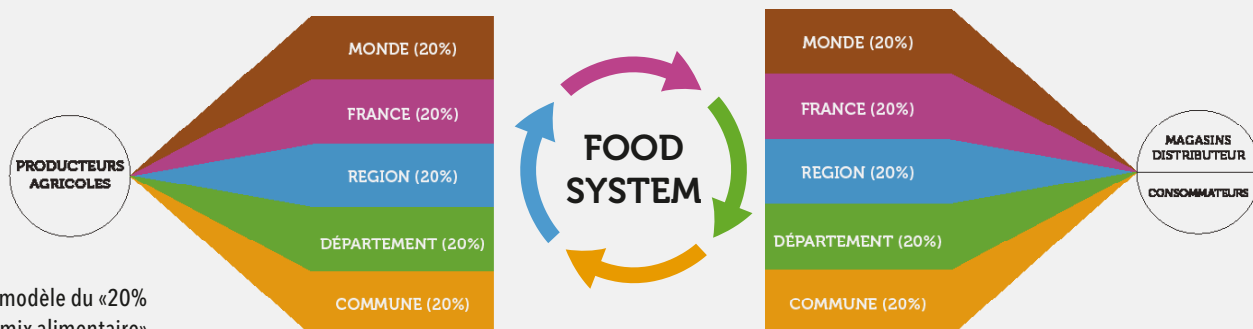
Pour ce faire, les équipes proposent (au moins) trois outils pour les acteurs et organes décideurs :

20 ← › **La planification** : Elle se décline en lieux (tels les FOD Units de l'équipe C) et en liens (physiques ou non). La planification proposée par les trois équipes peut alimenter les réflexions sur le SDRIF-E (Schéma Directeur de la Région Île-de-France - Environnemental) par exemple.

› **Un plan d'actions sur une échelle de temps** : les actions mises en place progressivement devront avoir des impacts de court, moyen et/ou long termes selon les objectifs visés. Le plan d'actions phasées sera donc l'outil idéal afin d'organiser les différentes actions, d'en organiser les évaluations et d'en réajuster le contenu au besoin. → 21

› **La législation à l'échelle nationale** : cela peut s'illustrer par la proposition de l'équipe B du «20% dans le mix alimentaire». Face au constat de la concentration extrême des circuits de distribution par quelques acteurs (les 6 plus grandes centrales d'achats concentrent 92% de l'approvisionnement alimentaire en France) et à l'allongement des distances d'approvisionnement, l'équipe B propose d'introduire un nouveau concept du 20% de mix alimentaire. Ce concept permet de mettre en œuvre une nouvelle politique alimentaire et agricole afin d'assurer un approvisionnement aux habitants plus sûr, accessible, durable et vertueux. Cela passera à une obligation progressive de 20% de mix alimentaire pour assurer une diversification géographique des débouchés pour les producteurs et de la provenance des approvisionnements pour les distributeurs. Cette nouvelle règle permettra ainsi une diversification agricole et le développement de circuits courts. → 22

Dans leurs réflexions, les trois équipes ont questionné la notion de responsabilité d'action pour la mise en place de leurs projets et ont cherché à apporter un début de réponse : les deux premiers outils sont à impulser par les acteurs territoriaux en charge du développement des territoires. Le troisième outil s'adresse plus particulièrement aux secteurs privés. Pour compléter, les citoyens ont, pour les équipes, aussi un rôle à jouer dans la transformation des territoires, de par en premier lieu leur casquette de consommateurs. Ce sont par des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation tout d'abord que les habitants sont invités à prendre part aux projets afin de construire petit à petit une démocratie participative. En somme, les projets proposés doivent être portés par les acteurs publics, appliqués par les acteurs privés et partenaires des territoires et co-construits et destinés aux citoyens.



22. Le modèle du «20% dans le mix alimentaire»
Équipe B





Mise en action





Recommandations pour une mise en action

Le sous-titre du 40^e atelier international «Interdépendance et approvisionnement : quels choix face à l'urgence climatique pour l'arc nord-francilien ?», traduit bien la nécessité de choisir, de prendre des décisions, de privilégier certains aspects au détriment d'autres.

La notion d'urgence climatique est centrale, à la fois à l'échelle individuelle et à celle des politiques publiques en charge de la planification et de la gouvernance. Il apparaît donc être, en partie, du devoir des décideurs de faire les choix appropriés pour infléchir la trajectoire actuelle de l'intensification de la crise climatique.

C'est dans ce cadre que les équipes de jeunes professionnels et étudiants du monde entier invitent les acteurs et décideurs territoriaux de l'arc nord francilien, ainsi que d'autres territoires, à réagir à la mesure de l'urgence climatique. Les recommandations pour le cadran Nord Francilien qui en découlent sont :

1

Créer une ceinture verte et écologique structurante et multipolaire à l'échelle de l'arc nord francilien avec comme grandes composantes la rivière Oise et les abords de l'aéroport Charles de Gaulle

Replanter massivement la région et régénérer les sols appauvris par l'agriculture intensive

Proposer un plan de résilience pour la rivière Oise en intégrant les enjeux de préservation du caractère naturel du fleuve et de logistique fluvial

Sanctuariser les abords de l'aéroport comme réserve naturelle à hautes qualités environnementales malgré et grâce à une décarbonisation attendue du secteur aérien

Délimiter d'une manière ambitieuse les zones constructibles en définissant une « ligne rouge » de limite de l'aire urbaine de la métropole par exemple

2

Refonder un système logistique autour du rail et de l'eau tout recyclant les infrastructures routières

Etudier la pertinence d'un système portuaire polycentrique sur l'Oise, la Seine et la Marne autour et dans Paris

Basculer le transport logistique du réseau routier vers le réseau ferré et fluvial

Transformer les infrastructures routières par étapes (voies dédiées aux bus et co-voiturage, création de nouvelles lignes de tramway, renforcer l'offre de transports publics, ect.)

3

Développer une filière agricole résiliente et locale au service des habitants

Diversifier les cultures agricoles et développer des méthodes agricoles à impacts positifs sur l'environnement

Créer un éco-système autour de l'agriculture : loisirs, apprentissage, échanges, etc.

Réduire les distances d'approvisionnement pour les produits alimentaires

4

Amplifier la stratégie de recyclage et d'économie circulaire à toutes les échelles

Proposer des espaces supports à proximité des infrastructures de transport pour le stockage et le traitement des déchets (eaux usées, déchets de démolition, etc.)

Implémenter des systèmes de transformation « propres » grâce aux nouvelles technologies

5

Mettre en place des outils adaptés pour agir

Faire évoluer les documents cadres de planification à l'instar du SDRIF-E (Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental) en l'accompagnant d'une temporalité de mise en œuvre

Mise en place rapide, suivi et évaluation de projets pilotes (nouveaux pôles logistiques décarbonés, banque de semences) grâce à un effort de collaboration entre les principaux acteurs du territoire : organismes du secteur public et le secteur privé

Faire évoluer la législation autour des enjeux de l'approvisionnement pour favoriser les circuits courts

Le témoignage du jury

Phil Enquist & Dan Ringelstein

**Extrait de la contribution de Phil Enquist
et Dan Ringelstein soumise à l'issue du
jury de l'atelier, Septembre 2022**

La façon dont le sujet de l'atelier est posé, et les travaux des trois équipes, permettent de relier les éléments déterminants à l'origine du changement climatique : l'environnement bâti, les transports et l'agriculture. Nous saluons l'approche holistique poursuivie par les équipes, qui spatialisent des solutions pour chacune de ces dimensions, de manière coordonnée et en poursuivant l'objectif de permettre le changement. Le Nord de la région Île-de-France constitue un formidable banc d'essai pour des solutions à grande échelle visant à améliorer la santé de la planète.

Chaque équipe a ainsi travaillé sur la revitalisation des écosystèmes, et leurs interactions avec nos usages. Partout dans le monde, les écosystèmes et les habitats naturels disparaissent et se fragmentent. Du plus petit au plus vaste, nos rivières, nos aquifères, nos sols, nos forêts, sont tous touchés. Nous avons maintenant besoin d'une meilleure compréhension et d'une volonté forte pour atteindre un équilibre homme-nature. Nous devons donner une voix à la nature. Nous devons appliquer de nouveaux principes qui respectent la nature tout en anticipant les besoins de nos sociétés, de nos villes, de nos industries et de nos familles.

Chaque équipe a, d'une manière ou d'une autre, abordé les besoins écologiques plus larges de l'Île-de-France. L'aménagement du territoire doit s'ajuster et s'adapter aux défis climatiques mais aussi aux défis liés au maintien des écosystèmes. Toutes les sociétés du monde entier partagent ces mêmes défis.

Des propositions fortes ont émergé de cet atelier et pourraient être mises en discussion pour d'autres territoires : reforestation de régions métropolitaines, ceintures vertes écologiques, planification de résilience économique et climatique pour le corridor fluvial de l'Oise et ses habitants, diversification agricole, maintien d'espaces ouverts, stratégies de recyclage des déchets et d'économies circulaires à toutes les échelles, systèmes de transport plus propres grâce aux nouvelles technologies...

Etablir un diagnostic et donner une voix aux écosystèmes naturels du nord de l'Île de France pour les protéger, devient ainsi la première pierre d'un aménagement renouvelé pour ce territoire. [...]

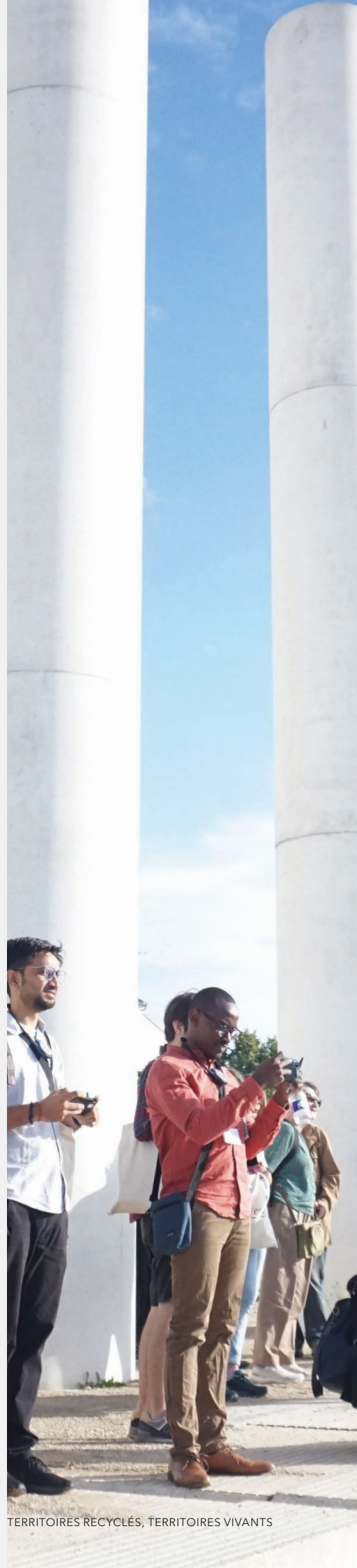
Chaque équipe porte en elle une forte pensée écologique. A partir de ce travail, des initiatives peuvent aujourd'hui être menées afin de créer une relation plus saine entre humains et écosystèmes naturels au 21ème siècle. Le résultat final pourrait ainsi être un «Plan-Cadre Ecologique de l'Île-de-France Nord».



PHILIP ENQUIST
URBANISTE AMÉRICAIN, ASSOCIÉ DE SKIDMORE, OWINGS & MERRILL (SOM) CHICAGO



DAN RINGELSTEIN
URBANISTE BRITANNIQUE, DIRECTEUR D'ARUP LONDON



Les participants, le jury, l'équipe

LES PARTICIPANTS

EQUIPE A

Joubin Annaëlle

Urbaniste
France

Karanja Edwin Kabungi

Urbaniste
Kenya

Mejia-Artieda Adriana

Chercheuse en réduction
des risques urbains
Equateur

Raj Rohit

Urbaniste
Inde

Selleck Lindsey

Bénévole dans
une association
environnementale
Royaume-Uni

EQUIPE B

Bastin Agnès

Doctorante en études
urbaines
France

Champas Tom

Assistant de recherche en
économie urbaine
France

Gabunia Teimuraz

Architecte
Géorgie

Gandhi Aarti

Architecte
Inde

Han Qin

Ingénieur urbaniste
Chine

EQUIPE C

Atchade Doriane

Agronome – agriculture
urbaine et foresterie
urbaine
France

Fan Wenzheng

Designer urbain
Chine

Homs Tadeo Manuel

Architecte et artiste
Argentine

Latim Pamela

Urbaniste en planification
régionale
Ouganda

Roux Alex

Architecte
France

MEMBRES DU JURY ET DÉLÉGATIONS INVITÉES

Perissol Pierre-André

Président, Les Ateliers

Dugouin-Clément Jean-Philippe

Vice-Président, Région
Ile-de-France

Couchot Sylvie

1ère vice-présidente
Culture et éducation
artistique, Communauté
d'agglomération de
Cergy-Pontoise, Maire de
Vauréal

Ramond Pierre

Directeur de la Stratégie
et des Solidarités
Urbaines, Communauté
d'agglomération de
Cergy-Pontoise

Kerbouz Laetitia

Directrice Direction des
territoires et de l'habitat,
Conseil Départemental
du Val d'Oise

Fresneda Valérie

Directrice générale
adjointe à la stratégie,
Communauté
d'Agglomération de
Roissy Pays de France

Adam François

Directeur, Direction de
l'Habitat, de l'Urbanisme
et du Paysage, Ministère
de la Transition
Ecologique

Bouvelot Gilles

Directeur Général,
Etablissement Public
Foncier d'Ile de France

Corteel Jean-Baptiste

Directeur de
cabinet, Grand Paris
Aménagement

Henry Louis

Responsable Recherche
territoriale, Institut
Caisse des Dépôts et
Consignations pour la
recherche

Diserens Corinne

Directrice, Ecole
Nationale Supérieure
d'Arts de Paris-Cergy

Dequeker Edouard

Professeur à la Chaire
d'Economie urbaine et
responsable Mastère
Spécialisé Management
Urbain et Immobilier,
ESSEC

Bognoux Florence

Architecte- Urbaniste.
Membre du Conseil
d'Orienta-
tion
Scientifique, Les Ateliers

Warnier Bertrand

Co-fondateur des Ateliers

Romera Anne Marie

Urbaniste- Secrétaire
générale, CITEGO

Grande Jérôme

Directeur de l'agence
d'urbanisme du Grand
Amiénois

Guiral Naepels Audrey

Responsable adjointe
de la division
Développement urbain,
logement, aménagement,
Agence Française de
Développement

Porcedo Jean-Luc

Président de villes et
projet et transformations
urbaines, Nexity

Alonzi Virginie

Directrice prospective,
Bouygues construction

Enquist Philip

Directeur associé, SOM -
Chicago

Ringelstein Daniel

Director Master Urban
planning, ARUP UK

Mdere Salime

Vice Président, Conseil
départemental de
Mayotte

Said Nadjima

Conseillère Canton de
Bandraboua, Conseil
départemental de
Mayotte

Titus Nigel

Directeur de
l'Aménagement et de
l'Urbanisme, Municipality
of Cape Town

Tran Song

Vice-Président du Comité
populaire de la ville de
Hué, Vietnam

Thai Bao Quoc

Directeur du Bureau de
l'Urbanisme de la ville de
Hué, Vietnam

Bertrand François

Directeur général adjoint
Territoires et Mobilités,
Conseil Départemental
Essonne

Le Gac François

Directeur de la Mission
Fleuve, Direction
Territoire d'Avenir,
Territoire de Coopération
Métropole de Bordeaux
L'équipe de l'atelier

LES PILOTES

Evin Jean-Michel

Géographe et consultant
France

Vidberg Faustine

Architecte et urbaniste
France

LES ASSISTANTES- PILOTES

Cherkaoui El Baraka

Salwa
Architecte urbaniste
Maroc

Garcia Sandra

Urbaniste
Mexique

L'ÉQUIPE DES ATELIERS

Bayle Victoire

Assistante
communication et
management
France

Brochard Simon

Coordinateur
France

Kofler-Warnier Paulina

Assistante
France - Autriche

Lepoittevin Christine

Directrice
France

Morris Sheldon

Assistant
Etats-Unis

Soumaoro Yahaya

Assistant comptable
France

Tenzin Lhakey

Assistante logistique
France

Valenzuela Véronique

Directrice des projets
Chili - France





Dans ce cahier, vous trouverez une synthèse des productions réalisées dans le cadre du 40^e atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine en Île-de-France, et les recommandations issues de ces travaux pour l'arc nord francilien.

